

PLAN DE COURS

Faculté des arts et des sciences – Département d'histoire

Professeure : Dominique Deslandres

Bureau: C-6104, tel: 343-6111 # 35193 Courriel : dominique.deslandres@umontreal.ca

Heures de disponibilité: mercredi de 16h à 17h ou sur rendez-vous

Jour, heures et salle de cours : mercredi, 13h00-16h00, local C-7147 Pav.3200 J. Brillant

Histoire des mentalités françaises d'Ancien Régime HST 3206

Automne 2017

Objectifs

Ce cours de fin de baccalauréat est un séminaire qui pourrait s'intituler la « fabrique d'historien(e)s ». En recréant, autant que faire se peut, l'univers de la communauté scientifique, il s'agit de développer chez les étudiant(e)s la pensée critique et l'habilité à concevoir, réaliser et présenter un argument historique. Pour cela nous étudierons, à partir de sources présélectionnées et d'ouvrages récents, plusieurs thèmes concernant les mentalités de l'espace français moderne d'ancien régime (métropole et colonies) qui vont de la découverte de l'Autre à la construction identitaire, en passant par la pensée magique, la sorcellerie et les méthodes de répression.

Protocole

Les témoignages du XVII^e siècle étudiés dans ce cours permettent de comprendre les fondements sociaux et religieux de la construction de la France moderne. Ces documents seront d'abord étudiés et replacés dans le contexte des mentalités du XVII^e siècle et ensuite analysés par la classe selon les grands thèmes principaux que sont : l'outillage mental, les formes de dérives et de dissidences sociales et religieuses, la vision de l'*Autre*, certaines voies de normalisation et les résistances qu'elles suscitent. Les étudiant(e)s seront invitées à créer un « cerveau collectif », grâce aux travaux en classe et sur *StudiUM*, afin d'être en mesure de se choisir un sujet de recherche, de confronter leur grille de lecture, leur bibliographie et leur plan de travail et d'exposer oralement et par écrit leurs résultats : tout cela comme le font les historien(nes) de métier.

ORGANISATION DU COURS ET MÉTHODE PEDAGOGIQUE

La participation des étudiant-e-s est essentielle au séminaire car elle permet d'établir une réelle synergie d'apprentissage et d'échanges.

Ce séminaire est ponctué d'exposés magistraux de ma part, de brefs exposés de la part des étudiant-e-s (en solo ou en groupe), de discussions et « remue-méninges » collectives, d'exercices pratiques (interprétation des sources et analyse documentaire ciblée, discussions historiographiques sur les lectures hebdomadaires obligatoires, construction de plan de travail et de grilles de lectures), de visionnement de films et audition d'émissions de radio, de visites d'archives.

Il n'y a pas d'examens : ni intra ni final. Seulement à rendre, une semaine après la fin du cours, un travail de session qui prend la forme d'un article scientifique, qui se bâtit tout au long de la session au moyen de petits travaux (les *topos*) et dont l'essentiel est préalablement présenté lors d'un exposé scientifique commenté par la classe.

Il est donc indispensable de suivre pas à pas le plan de cours et de respecter les échéances de lectures et de travail.

• Critères d'évaluation des travaux

Lettre	Pourcentage	Évaluation qualitative	À quoi ça correspond ?
A+	85 et +	Excellent	Travail excellent, <u>dépassant</u> les objectifs de l'exercice : - Argumentation solide, convaincante et bien structurée. - Style clair et soutenu; les fautes de grammaire et d'orthographe sont inexistantes (ou presque). - Analyse rigoureuse et réflexion originale.
A	83-84		
A-	80-82		
B+	77-79	Très bon	Très bon travail qui <u>satisfait</u> aux objectifs de l'exercice : - Argumentation généralement convaincante et structurée. - Style parfois imprécis; peu de fautes de français. - Analyse et réflexion claire et précise.
B	73-76		
B-	70-72		
C+	67-69	Bon	Bon travail dans l'ensemble, présentant certaines lacunes : - Argumentation imprécise; quelques problèmes de structure. - Style imprécis; fautes grammaticales et orthographiques. - Analyse parfois confuse ou superficielle.
C	63-66		
C-	60-62		
D+	55-59	Passable	Travail qui présente des lacunes importantes
D	50-54		

ÉVALUATIONS ET DATES À RETENIR¹

- 5% 13 septembre 2017 **Remise du Topo 1**
- 5% 20 septembre 2017 **Remise de l'inventaire de revues et présentation d'un article**
par chaque groupe d'étudiants ce jour-là.
- 5% 4 et 11 octobre 2017 **Présentation des sujets choisis par les étudiants (Topo 2).**
- 18 octobre 2017 **Visite des archives des jésuites au Canada**
(Maison Bellarmin, Montréal). Au 25, rue Jarry ouest Montréal
(Québec) H2P 1S6 Téléphone : 514-387-2541, poste 238
archives@jesuites.org
- 25 octobre 2017 *Semaine d'activités libres : pas de cours*
- 10% 15 novembre 2017. Remise de la **bibliographie commentée**
- 20% 22 et 29 novembre et 1^{er} décembre 2017 **Exposés des résultats du travail de recherche**
- 40% 8 décembre 2017 Remise du **Travail de session par internet**
=>15-20 pages, notes comprises en doc. (Word) double interlignes
- 15% Toute la session **Participation aux discussions, présence au cours.**

NB : Cet automne se tiendra un 'Reading Weekend' (de vendredi pm à dimanche pm) auquel je vous convie : c'est l'occasion de passer un moment hors la ville à marcher ou simplement prendre l'air au Mont Saint-Hilaire tout en lisant, étudiant et discutant d'histoire (et de bien d'autres choses) avec des étudiants de tous les cycles et professeurs d'histoire de l'UdeM et de McGill. (100\$ pour logement en chalet, nourriture et transport)

¹ NB : La qualité du français (à savoir : l'orthographe, la syntaxe et la présentation globale) compte pour 15% de la note de chaque travail mentionné ci-dessus. Par ailleurs, 5% sera défalqué de la note finale par jour de retard non justifié

Exemples des barèmes des travaux

Légende

md: mal dit/ mal formulé ???: je ne comprends pas
 √: OK TB : Très bien
 NB -10% pour les fautes de français (orthographe/syntaxe)
 NB 5% par jour de retard sur la note du travail

Topos /5

/1	Forme	
	/0,5	présentation générale orthographe/syntaxe
	/0,5	intro et conclusion
/1	Références au film	
/3	Argumentation	
	/1	originalité/énoncé des idées maîtresses
	/1	liens entre les idées
	/1	démonstration/preuves (exemples)
total : /5	commentaires :	

Bibliographie commentée /10

	/0,5	pagination et forme
	/0,5	titre du travail
	/2	exposé du sujet
	/2	article fondateur
	/5	bibliographie des sources, ouvrages et articles
total :	/10	commentaires :

Exposés /20

	/1	Forme		
		/0,5 voix et expression		/0,5 syntaxe
/17		Contenu		
	/3	Introduction		
		/1 sujet		
		/2 hypothèses		
		/1,5 plan annoncé du travail		
	/10	Argumentation		
		/2 logique		
		/2 liens entre les idées		
		/5 preuves (sources)		
		/1 créativité/ originalité		
	/4	Conclusion		
		/1 retour sur les idées principales		
		/1,5 perspective nouvelle		
/2		Plan de l'exposé		
		/1 concision et clarté		
		/1 suivi et temps respecté		
total	/20	Évaluation générale et Commentaires particuliers		

Travaux de session /40

	/5	Forme	
		/0,5	présentation générale
		/4	orthographe/syntaxe
		/0,5	titre/ intro et conclusion
/10		Références	
		/6	aux sources
		/4	à l'historiographie
/25		Argumentation	
		/10	originalité/énoncé des idées maîtresses
		/5	liens
		/10	démonstration/preuves
total	/40	Commentaires	

Bibliographie sommaire

Ph. Ariès, et G.Duby, dir. **Histoire de la vie privée**, t.II, **De l'Europe féodale à la Renaissance**. t.III, **De la Renaissance aux Lumières**. Paris: Le Seuil, 1985 et 1986.

J. C. Baroja, **Les sorcières et leur monde**, Paris, 1972.

B. Bennassar, **L'Inquisition espagnole**, Paris: Hachette, 1979.

Y-M. Bercé, **Fête et révolte. Des mentalités populaires du XVe au XVIIIe siècles**, Paris: Hachette, 1976.

O. Christin, **Une révolution symbolique**, Paris: Minuit, 1991.

A. Croix, **La Bretagne aux 16e et 17e siècles. La vie la mort, la foi**, 2 t.. Paris: Maloine, 1981. **L'âge d'or de la Bretagne, 1532-1675**, Rennes: Édns Ouest-France, 1993.

N.Z. Davis, **Society and Culture in Early Modern France**, London: Duckworth, 1975.

J. Delumeau, **Naissance et affirmation de la Réforme**, Paris: PUF, 1983 (1965). **Le catholicisme entre Luther et Voltaire**, Paris: P.U.F., 1971. **Un chemin d'histoire**, Paris: Fayard, 1981. **La peur en Occident**, Fayard, 1978. **Le péché et la peur**, Fayard, 1985. **Rassurer et protéger**, Fayard, 1988. **Histoire vécue du peuple chrétien**, dir. 2 tomes, Toulouse: Privat, 1979.

B. Dompnier, **Le venin de l'hérésie**, Paris: Le Centurion, 1985.

L. Febvre, **Le problème de l'incroyance au 16e siècle**. Paris: A.Michel, 1968 (1942).

C.Ginzburg, **Le fromage et ses vers**, Paris: Flammarion, 1980. **Les batailles nocturnes**, Flammarion, 1984.

P. Goubert et D.Roche, **Les Français et l'Ancien régime**, 2 t. Paris: A.Colin, 1984.

C.Jouhaud et al. **Histoire, littérature, témoignage**. Paris : Gallimard, 2009.

Ja. Le Goff et R.Rémond, dir. **Histoire de la France religieuse**, t.II, dir. F. Lebrun, Paris: Le Seuil, 1988.

N. Lemaître, dir. **La mission et le sauvage, 16^e-19^e siècles**. Paris, CTHS-PUL, 2009.

R. Mandrou, **Introduction à la France moderne**, Paris: A. Michel, 1961. **Magistrats et sorciers en France au XVIIe siècle**, Paris: Le Seuil 1968. **Histoire des protestants en France**, Toulouse: Privat, 1977.

J. Michelet, **La sorcière**, Paris: Flammarion, 1966.

R. Muchembled, **Cultures populaires et cultures des élites**, Paris: Flammarion, 1978. **L'invention de l'homme moderne**, Paris: Fayard, 1988. **La sorcière au village**, Paris: Gallimard, (1979) 1991. **Société et mentalités dans la France moderne**, Paris: A.Colin, 1992.

G. et J. Testas, **L'Inquisition**, Paris: P.U.F, 1990 (5e éd.).

M. Vovelle, **Piété baroque et déchristianisation en Provence au 18e siècle**, Paris: Plon, 1973.

Modalités de fonctionnement

- **Plagiat** : « Le plagiat, le copiage ou la fraude ou toute tentative de commettre ces actes ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, entraînent la notation F. Le ou la professeur(e) responsable de l'évaluation doit également faire rapport au doyen qui avisera l'étudiant(e) par écrit. D'autres sanctions, telle l'exclusion, la suspension ou le renvoi, sont aussi prévues par le règlement disciplinaire de la Faculté. » Voir les pages de l'UdeM spécifiquement dédiées au sujet (www.integrite.umontreal.ca) et le Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude :
- (http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/user_upload/secretariat/doc_officiels/reglements/enseignement/ens30_3-reglement-disciplinaire-plagiat-fraude-etudiants.pdf).
- **Qualité du français** : La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément au règlement H-3347 adopté à la 286^e séance de l'Assemblée départementale, les professeurs peuvent soustraire jusqu'à 15 % à la note d'un travail ou d'un examen en fonction de la qualité de la langue, ou demander la reprise d'un travail ou examen si la qualité du français est jugée impropre. L'évaluation du français se fait notamment sur la base de l'orthographe, de la syntaxe et de la grammaire. Le professeur fait une évaluation globale du français en fonction de la qualité générale du travail ou de l'examen remis. Les dictionnaires ne sont pas permis lors des examens effectués en classe; la correction du français tient alors compte de cette contrainte supplémentaire.
- **Remise des travaux** : Les dates de remise des travaux doivent être respectées rigoureusement. Les travaux en retard seront pénalisés à raison de 5 % par jour de retard (la fin de semaine compte pour un jour). Si des circonstances indépendantes de votre volonté justifient un retard, il faut impérativement prévenir la professeure avant le jour de la remise du travail.
- **Étude requise** : Un cours de 3 crédits demande au moins deux heures de travail individuel par heure de cours en classe. Vous devez utiliser ses périodes d'étude à la relecture et à la mise en forme de vos notes de cours, à la lecture des textes obligatoires, à la préparation des évaluations. Une planification hebdomadaire efficace est un des meilleurs gages de succès au terme du trimestre.
- **Communication par courriel** : Avant d'envoyer une question au professeur, assurez-vous d'avoir rédigé une question claire et sans faute. En outre, assurez-vous d'avoir épuisé toute autre source d'information (plan de cours, note de cours, lectures) : si ce que vous cherchez s'y trouve facilement, votre question restera sans réponse. Il faut également être conscient que la réponse à une question qui touche à la matière vue en cours est susceptible d'être transmise à toute la classe dans la mesure où elle est d'intérêt général. Finalement, il ne faut pas s'attendre à ce que je vous réponde immédiatement; prévoyez pour cela un délai de deux à trois jours, en particulier la fin de semaine.
- **Internet et ordinateur en classe** : Un faisceau d'études scientifiques récentes démontre que l'utilisation d'un ordinateur avec accès à internet en classe – à moins que le cours ne soit tourné vers l'utilisation de cette technologie bien sûr – réduit la capacité à assimiler et à retenir la matière à long terme : les notes finales de ceux qui surfent en classe sont généralement plus faibles que celles des étudiants qui ne le font pas. Ces études montrent également que l'ordinateur distrait non seulement la personne qui en fait usage mais également, tel un cercle concentrique, l'entourage proche. Finalement, en raison de la difficulté de prendre des notes de façon « organique » avec un ordinateur (qui contraint à la linéarité), les étudiants qui prennent des notes manuscrites retiennent en général mieux et plus longtemps ce qu'ils ont appris en classe. L'ensemble de ces considérations incite à quelques recommandations :
 1. L'ordinateur n'est peut-être pas votre meilleur allié en classe : même si vous pensez ne pas pouvoir vous en passer, essayez, une fois ou deux au moins, de (re)prendre des notes à la main afin de voir si cela ne conviendrait pas davantage à votre façon d'apprendre.
 2. À moins que l'enseignement de votre professeur ne l'exige en raison d'une activité pédagogique, il n'y a aucune raison que vous soyez branché à internet pendant le cours : avant le cours et durant la pause pourquoi pas, mais pas pendant le cours. Votre professeur actualise-t-il son statut FB pendant qu'il enseigne ? Prend-il ses courriels entre deux phrases ? Bien sûr que non. Pourtant vos profs aussi sont branchés ! Pourquoi ne prendriez-vous pas, vous aussi, une pause de réseau social et de téléphone pendant le temps d'un cours afin d'être entièrement présent, en échange avec vos professeurs et camarades plutôt qu'avec le monde virtuel ? C'est à la fois une question de respect et de cohérence intellectuelle. Et pensez-y : il y a de bonnes chances que cela soit bénéfique pour vos résultats.
 3. Au-delà de ces recommandations, je me réserve le droit, si je constate que l'utilisation d'un ordinateur (tablette, téléphone...) dérange mon enseignement ou la classe, de vous demander d'en cesser l'utilisation ou de quitter le local. De même, si vous sentez que l'utilisation d'un appareil électronique par un de vos camarades vous gêne, venez me voir.

Sur l'art de la prise vos notes, un atelier est offert en novembre par le Service d'aide aux étudiants de l'UdeM (www.cesar.umontreal.ca/apprentissage/ateliers.htm). Le Centre de communication écrite (www.cce.umontreal.ca) est également là pour vous aider à améliorer vos compétences rédactionnelles. Tirez profit de ces services qui sont là pour vous.²

² Je recopie ici les directives données par M. Carl Bouchard dans son cours HST-2295 car elles conviennent tout à fait à mon type d'enseignement.